Agglomération du Bocage Bressuirais 27 boulevard du Colonel Aubry - BP 90184 79304 Bressuire Cedex

Téléphone : 05 49 81 19 00

Fax: 05 49 81 02 20 contact@agglo2b.fr



DECISION DU PRESIDENT PAR DELEGATION

Attribution du marché de travaux « Rénovation du bâtiment d'accueil de l'aérodrome de Rorthais »

Décision D-2024-188

Le Président de la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais,

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 5211-10 relatif au régime de délégation du Président ;
- **Vu** le Code de la Commande publique relatif aux marchés publics, et notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1 1° et R. 2123-1 2° relatifs à la procédure adaptée ouverte ;
- Vu la délibération DEL-CC-2021-191 du Conseil Communautaire du 09/11/2021 par laquelle le conseil communautaire a donné délégation au Président de prendre toute décision concernant les marchés et accords-cadres;
- **Vu** l'avis d'appel public à concurrence envoyé le 3 mai 2024 sur le profil acheteur et BOAMP;
- Considérant que le montant estimatif HT du marché est de 176 200,00 HT;
- Considérant que la concurrence a correctement joué.

PREAMBULE

À la suite de l'avis d'appel public à concurrence du marché n°2024_22_MAP2, en procédure adaptée concernant la « Rénovation du bâtiment d'accueil de l'aérodrome de Rorthais », 10 plis ont été reçus, 9 offres ont été analysées et 1 pli a été jugé irrégulier.

DECIDE

<u>ARTICLE 1</u>: D'attribuer le marché n° 2024_22_MAP2 « Rénovation du bâtiment d'accueil de l'aérodrome de Rorthais » comme suit :

Lots	Attributaires	Montant HT	Montant TTC
1 – Charpente	SAS Jean ROBERT	Tranche ferme :	Tranche ferme:
Bois - Couverture	12 rue de Rabatté	74 209,31 €	89 051,17 €
Zinc	BP 10082	Tranche optionnelle :	Tranche optionnelle:
	86202 LOUDUN Cedex	29 280.87 €	35 137.04 €
	SIRET: 347 886 947 00014	Total des tranches :	
		103 490.18 €	Total des tranches: 124 188.22 €
2-Cloisons sèches- isolation	SAS CLOCHARD Dolor		
	2 Chemin Grimaudière 79300 BRESSUIRE SIRET: 422 516 542 000 20	11 435.84 €	13 723.01 €

3-Peintures	SAS MERLET DECO 9 bd Georges Pompidou 79140 CERIZAY SIRET: 432 051 571 00029	Tranche ferme: 1 957.28 € Tranche optionnelle: 8 533.75 €	Tranche ferme : 2 348.73 € Tranche optionnelle : 10 240.50€
		Total des tranches : 10 491.03 €	Total des tranches : 12 589.23 €
4-Electricité	SAS Michel BOISSINOT 32 rue de la poterie 79700 MAULEON SIRET : 492 582 721 00014	Tranche ferme: 6 100 € Tranches optionnelles: - 2 930 € - 11 200 € Total des tranches: 20 230 €	Tranche ferme: 7 320 € Tranches optionnelles: - 3 516 € - 13 440 € Total des tranches: 24 276 €

ARTICLE 2: D'imputer les dépenses sur le budget concerné.

ARTICLE 3 : Ampliation de la présente décision sera transmise à Madame le Sous-Préfet de BRESSUIRE, et à Monsieur le Trésorier général de THOUARS.

Information de cette décision sera faite en séance de conseil communautaire.

Fait à Bressuire, le 2 7 JUIN 2024

Le Président, **Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU**

Transmis en préfecture le 27 JUIN 2024

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère

exécutoire de cet acte -informe que le présent acte peut faire l'objet

d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois

à compter de la présente notification/ou publication.